



HIVER 2021-2022

ALPES : VAL MAIRA - LE PIEMONTE ITALIEN - SKI DE RANDONNEE NORDIQUE

**Randonnée accompagnée en ski de randonnée nordique
6 jours, 5 nuits, 6 jours de ski de randonnée nordique**

Non loin de chez nous, juste de l'autre côté de notre frontière, s'étire une vallée très secrète : le Val Maira.

Cette contrée piémontaise des Alpes du Sud a su préserver son authenticité, ses traditions et surtout le caractère extraordinaire de ses villages perchés, fait de pierre, de mélèze et de toit en lauze. C'est bien d'un joyau duquel nous vous proposons de partir à la découverte... Ici, pas de station de ski, pas de barre d'immeubles, pas de grosses infrastructures mais une nature intacte où mélèzes, chamois et autres lagopèdes sont rois.

Au départ d'un hébergement confortable en vallée, nous partirons dans ces alpages immaculés où contrastent le gris soutenu des bergeries d'alpages et des falaises abruptes qui entourent ce magnifique Val Maira.

Le soir, les odeurs d'*antipasti* viendront vous réveiller les papilles...

Les activités de randonnée sont les seules à régner dans ce petit pays, la rando nordique est sans doute la mieux adaptée pour explorer de manière ludique ces toutes petites vallées reculées.

Une autre vallée de nos Alpes du Sud qu'il est urgent de découvrir l'hiver.

PROGRAMME

Jour 1 :

Accueil à Montdauphin-Guillestre – transfert à la frontière Franco-Italienne

Nous vous donnons rendez-vous dimanche matin à 9 h 15 devant la gare SNCF de Montdauphin-Guillestre en tenue de randonnée. Un hôtel juste à côté de la gare propose des petits-déjeuners pour ceux qui arrivent par le train de nuit.

Pack "train de jour"

Si vous ne souhaitez pas prendre le train de nuit, nous vous proposons le "pack train de jour" comprenant la navette jusqu'au centre de Prats Hauts pour essayer le matériel, le repas du soir, la nuit, le petit-déjeuner et le transfert au rendez-vous du lendemain par votre guide.

Coût : 48 € à réserver à l'inscription.

Votre guide vous prendra en charge avec un minibus pour vous rendre dans la haute vallée de l'Ubaye, à la frontière avec le Val Maira, pour "chatouiller" le versant français de ce petit territoire (et puis ça coupera le trajet en deux !).

Au départ du col de Larche, nous remonterons le Vallon d'Oronaye et ses lacs perchés (gelés en hiver) pour rejoindre si possible la frontière. Dans ce vallon très nordique, nous profiterons pour reprendre quelques notions de base de la randonnée nordique.

Descente par le même chemin jusqu'au col, où nous reprendrons le bus pour rejoindre le Val Maira (encore 1 h 30 de route !).

Installation à votre auberge, dîner et nuit.

Dénivelée + : 550 m

Dénivelée - : 550 m

Hébergement : en auberge - hôtel ***

Jour 2 :

Vallée de Marmora - Cima Chiggia

Petit transfert jusqu'à l'imposante église paroissiale de San Massimo. Nous remontons en suivant une piste au profil nordique, bois et alpages pour atteindre la vaste croupe de Côte Chiggia. Par une large crête au panorama impressionnant, nous rejoindrons le col Interssile avant de redescendre à notre véhicule par un itinéraire différent de l'aller.

Dénivelée + : 650 m

Dénivelée - : 650 m

Hébergement : en auberge - hôtel ***

Jour 3 :

Col de Sampeyre – Cugn di Gorja

Direction Stropo puis Elva afin d'arriver au départ de notre rando. Montée progressive jusqu'au col de Sampeyre : vue grandiose sur la face sud du Viso et la vallée Variata. Quelques mètres de plus pour atteindre le sommet Gorja. Descente sur par la vaste crête de la Costa Cavallina pour rejoindre notre véhicule.

Dénivelée + : 450 m

Dénivelée - : 450 m

Hébergement : en auberge - hôtel ***

Jour 4 :**Lausetto - Le Monte Capel**

Court transfert pour rejoindre le hameau de Lausetto.

Nous chausserons les skis pour une montée sur de larges chemins muletiers avant d'arriver au Monte Capel (2 363 m).

Ce sommet panoramique offre une vue presque complète sur le Val Maira et les différentes vallées que nous aurons explorées.

Dénivelée + : 700 m

Dénivelée - : 700 m

Hébergement : en auberge - hôtel ***

Jour 5 :**Chiappera et le vallon Maurin**

Chiappera dernier hameau le plus élevé du Val Maira, un des passages les plus faciles pour rejoindre nos vallées de la Haute Ubaye (mais en skis !)

Remontée de la vallée de Maurin jusqu'au col du même nom faisant frontière avec la France (col Mary). Dans sa première partie cette randonnée est dominée par l'imposante crête du Castello, puis la deuxième partie s'étale dans de vastes pâturages pour finir dans un vallon plus étroit jusqu'au col.

Retour très nordique jusqu'au torrent de Maira avec la cascade de Stroppia qui dominera cette belle descente. Visite du village de Chiappera où la dégustation d'une bonne bière italienne s'impose (avec modération).

Dénivelée + : 800 m

Dénivelée - : 800 m

Hébergement : en auberge - hôtel ***

Jour 6 :**Vendredi : Chialvetta - Colle della Gardetta**

Nous quittons notre auberge pour Chialvetta village typique et renommé du Val Maira. Après avoir dépassé les hameaux de Pratorotondo et de Viviere, nous remontons le long du torrent Giperà jusqu'au fond du vallon d'Unerzio, en direction du col de la Gardetta, point de passage vers le vallon de Preit. Magnifique panorama sur les massifs environnants. Retour à Chialvetta.

Dénivelée + : 700 m

Dénivelée - : 700 m

Ce programme n'est donné qu'à titre indicatif. Pour des raisons évidentes de sécurité, d'enneigement et de visibilité, le guide peut à tous moments modifier l'itinéraire ou interrompre le séjour d'un participant n'ayant pas le niveau requis pour sa propre sécurité et celle des autres, ou bien annuler le séjour pour cause de très mauvais temps. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement sauf dans le dernier cas.

Au cours de la semaine, de petites séances d'initiation et de sensibilisation à la pratique du ski de randonnée en milieu hivernal non sécurisé seront mises en place par votre accompagnateur.

Ce programme est réalisé en collaboration avec des partenaires.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

9 h 15, gare SNCF de Montdauphin-Guillestre.

Pack "train de jour"

Si vous ne souhaitez pas prendre le train de nuit, nous vous proposons le "pack train de jour" comprenant la navette jusqu'au centre de Prats Hauts pour essayer le matériel, le repas du soir, la nuit, le petit-déjeuner et le transfert au rendez-vous du lendemain par votre guide.

Coût : 48 € à réserver à l'inscription.

En voiture :

De Grenoble, 2 itinéraires sont possibles pour rejoindre Guillestre :

- Via GAP, puis RN 94, direction Briançon

- Via le col du Lautaret et Briançon, puis RN 94 direction Gap.

Renseignez-vous sur l'état de la route du col au 04/92/24/44/44 (répondeur).

Afin de prévoir votre trajet, nous vous conseillons de vous renseigner sur votre itinéraire auprès des différents sites : www.viamichelin.fr ou www.mappy.fr

Parking gratuit et non gardé à la gare.

En train :

Vous pouvez consulter les contacts suivants :

Pour la France : SNCF - Tél : 3635 ou sur Internet www.sncf.fr ou www.dbfrance.fr

Gare de Montdauphin - Guillestre, ligne de Briançon (Hautes-Alpes)

De Paris : Aller train de nuit Paris/Briançon ou train de jour TGV via Valence ou Grenoble.

Retour : train de nuit Briançon/Paris ou train de jour Briançon/Valence ou Grenoble puis TGV Valence ou Grenoble/Paris.

DISPERSION

Vers 20 h, gare SNCF de Montdauphin-Guillestre.

NIVEAU

Niveau physique 3 sur 5

Niveau technique 3 sur 5

5 heures de ski par jour

Entre 600 et 850 m de dénivelée quotidienne

Jusqu'à 15 km de ski

HEBERGEMENT

Vous serez hébergé dans un hôtel *** au coeur d'un petit village de la haute vallée du Val Maira.

Cette Locanda Occitane propose des chambres de 1, 2 ou 3 personnes, avec sanitaires privés. Une grande salle de restaurant, un salon et un bar pour vos retours de randonnée.

Un sauna est à votre disposition et compris dans le prix de votre circuit.

Un local a matériel vaste pour déposer et faire sécher vos effets.

Chambre

Hébergement base chambre de 3, drap et linge de bain fournis.

Supplément chambre double : 50 € / personne pour la semaine.

Supplément chambre single : 120 € pour la semaine.

Code : SA19RNP

SA19RNP-LE-VAL-MAIRA-EN-SKI-DE-RANDONNEE-NORDIQUE-2022.doc

Repas

Outre les paysages somptueux, le Val Maira vous surprendra par la qualité de sa table... Des repas copieux, une cuisine soignée aux bonnes odeurs d'antipasti, que de bons produits de la vallée pour vous régaler les papilles et vous "requinquer" après une magnifique journée d'activité.

Au petit-déjeuner, un buffet varié vous donnera toute la vigueur nécessaire pour profiter au mieux de vos activités dans la neige.

Les pique-niques sont préparés par votre accompagnateur, les vivres de course sont fournis, il profitera de vos retours de randonnées pour glaner la tome ou la charcuterie locale.

TRANSFERTS INTERNES

Ils sont réalisés avec un minibus. Un des participants peut être amené à conduire un des véhicules de l'organisation.

Peu de transfert sur place, mais l'accès au Val Maira nécessite 3 h 30 de route.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous retrouvez votre sac chaque soir.

1 - Le sac à dos :

Sac à dos de randonnée d'une capacité de 40 litres environ, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée.

2 - Le grand sac de voyage souple :

Il doit contenir le reste de vos affaires. Vous le trouverez chaque soir. Il sera transporté par des véhicules.

GROUPE

De 5 à 12 personnes

ENCADREMENT

Moniteur de ski de randonnée nordique brevet d'État

MATERIEL FOURNI

- Ski de randonnée nordique type Norme 75, large, facile à skier, de dernière génération
- Chaussures Type Garmont ou Scott excursion
- Peau de phoque pour la montée
- Bâtons télescopiques
- Trousse de premiers soins
- Matériel de sécurité individuel (ARVA) et collectif (pelles, sondes)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements

- Chaussettes de laine chaudes. Éviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine.
- Guêtres
- Chaussures de randonnée montantes et imperméables
- Chaussures détente pour le soir (tennis) et après skis
- Pantalon ou salopette de montagne ou de ski imperméable
- Un collant thermique type Carline

- Tee-shirt ou sous vêtements chauds et respirant. Évitez le coton, très long à sécher, préférez les matières synthétiques type nylon (polypropène).
- Pull-over chaud ou fourrure polaire
- Veste style Gore-Tex
- Bonnet chaud et cagoule en soie ou polaire
- Paire de moufles et gants en soie ou polaire (à utiliser sous les moufles)
- Paire de moufles de rechange ou gants
- Tenue d'intérieur pour les étapes

Équipement

- Une protection solaire efficace (lunettes filtrantes et crème protectrice) à mettre impérativement dans le sac à dos
- Tampon « Ear » contre les ronflements
- Boules Quiès
- Nécessaire de toilette léger
- Du papier hygiénique et des mouchoirs
- Serviette de bain
- Un sac à viande
- Un grand sac plastique pour protéger l'intérieur de votre sac en cas de pluie
- Gourde isotherme (1 litre minimum), une cuillère, un couteau et une boîte étanche de 300 ml environ
- Lampe de poche

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)

Pharmacie collective

Trousse de premiers secours placée sous la responsabilité de votre accompagnateur.

DATES ET PRIX

Du	Au	Prix par pers.
16/01/2022	21/01/2022	735 €
30/01/2022	04/02/2022	735 €
13/02/2022	18/02/2022	735 €
20/02/2022	25/02/2022	735 €
27/02/2022	04/03/2022	735 €
06/03/2022	11/03/2022	735 €
13/03/2022	18/03/2022	735 €

OPTIONS

Pack "train de jour" : 48 € à réserver à l'inscription.

Supplément chambre double : 50 € par personne pour la semaine.

Supplément chambre single : 120 € pour la semaine.

LE PRIX COMPREND

- Le transport des bagages
- L'encadrement
- Le prêt des skis, chaussures, bâtons, matériel de sécurité
- L'hébergement en pension complète sauf les boissons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Les boissons
- Les dépenses personnelles

POUR EN SAVOIR PLUS

QU'EST CE QUE LE SKI DE RANDONNÉE NORDIQUE ?

Historique

C'est la version actuelle du ski tel qu'il a été inventé et pratiqué dès la préhistoire par les peuples nordiques : c'est un moyen pratique et efficace pour se déplacer dans des espaces naturels enneigés.

Matériel

Les skis de randonnée nordique ont une largeur et une cambrure intermédiaires entre ceux des skis de fond et des skis alpins, ils sont munis de carres et d'un système anti-recul (écailles ou fart de retenu), parfois complété par des peaux de phoques. Chaussures et fixations laissent le talon libre et permettent la flexion naturelle du pied.

Lieu de pratique

Le ski de randonnée nordique se pratique dans des espaces naturels non aménagés sur des terrains enneigés à pente faible ou moyenne.

Technique

En ski de randonnée nordique on peut faire appel à toutes les techniques de progression à ski, empruntées aux répertoires habituels du ski de fond, du télémark, du ski de randonnée et du ski alpin.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE SKI DE RANDONNÉE NORDIQUE ET LE SKI DE FOND ?

Le ski de randonnée nordique est le ski nordique original, le ski de fond en est une spécialisation adaptée aux parcours à faible pente sur des pistes tracées, apparue avec les courses de distance et le damage des pistes.

Par rapport au matériel de ski de fond, les skis de randonnées nordiques sont plus larges pour avoir de la portance en neige profonde, munis de carres pour être dirigés en descente et plus courts pour être maniables en tous terrains. Les chaussures sont plus rigides pour donner un meilleur contrôle en devers et en descente et peuvent être utilisées pour marcher à pieds sur des parcours déneigés.

Le ski de randonnée nordique se pratique en dehors des pistes aménagées pour le ski de fond, un parcours de randonnée nordique peut comporter des passages beaucoup plus raides que ceux normalement rencontrés sur une piste de ski de fond mais moins accidentés que le ski alpin.

Alors que le principe du ski de randonnée alpin est de monter jusqu'à un but élevé et de redescendre, en évitant les passages plats qui sont peu efficaces en termes de dénivelée, le principe du ski de randonnée nordique est de réaliser un parcours linéaire qui peut comporter une alternance et une répétition de plat, de montée et de descente. Pentes et contre-pentes s'enchaînent en continuité.

Outre les techniques du ski de fond « classique » (pas alternatif), le ski de randonnée nordique utilise des techniques appartenant au répertoire du télémark et du ski alpin pour la progression et la descente en tous terrains et toutes neiges.

Pour connaître les prévisions météorologiques, consultez les différents sites Internet :

- www.meteoconsult.fr
- www.meteo.fr
- www.lachainemeteo.com

Vous pouvez aussi appeler le 0 892 68 02 + le numéro de département ou le 0 892 68 32 50 pour une prévision à 10 jours.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence